



HAL
open science

Pourquoi l'IASB souhaite-t-il imposer le comprehensive income? Une analyse du processus de normalisation du résultat comptable

Anne Le Manh-Béna

► To cite this version:

Anne Le Manh-Béna. Pourquoi l'IASB souhaite-t-il imposer le comprehensive income? Une analyse du processus de normalisation du résultat comptable. Crises et nouvelles problématiques de la Valeur, May 2010, Nice, France. pp.CD-ROM. hal-00479530

HAL Id: hal-00479530

<https://hal.science/hal-00479530>

Submitted on 30 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pourquoi l'IASB souhaite-t-il imposer le *comprehensive income* ? Une analyse du processus de normalisation du résultat comptable

Anne Le Manh, Professeur Assistant ESCP Europe, 79 avenue de la République, 75017 Paris, alemanh@escpeurope.eu

Résumé

La crise financière et économique que traverse l'économie mondiale a ravivé les critiques quant au contenu de certaines normes de l'IASB et à sa gouvernance, qui se voit accuser de ne pas prendre suffisamment en compte l'avis de ses parties prenantes. A ce jour, le processus de normalisation comptable par l'IASB reste cependant un domaine peu investi par les chercheurs en comptabilité. L'objet de cet article est d'apporter une contribution à la compréhension du processus de normalisation comptable par l'IASB. Notre analyse est effectuée à partir d'un projet de norme spécifique non encore finalisé, la révision de la norme IAS 1, qui introduit la publication du *comprehensive income*.

Mots-clés: normalisation comptable, IASB, due process, *comprehensive income*

Abstract

Since the adoption of the IFRS by the European Union, many criticisms have emerged in Europe about how the IASB integrates the opinions expressed during the due process by its constituents. These critics intensified since the beginning of the current financial crisis. The international accounting standard-setting process has been however little investigated by researchers to date. This paper aims to contribute to the understanding of the IASB's standard-setting process. The research is led from an analysis of a specific project of the IASB, the revision of IAS 1 which has introduced comprehensive income disclosure.

Key words: standard-setting process, IASB, due process, income

Introduction

Depuis la décision du Conseil Européen de mars 2002, de nombreuses recherches ont été menées sur l'incidence de l'application du référentiel IFRS par les entreprises européennes. L'étude du processus de normalisation comptable par l'IASB reste en revanche un sujet peu exploré par les chercheurs. La crise financière dans laquelle est entrée l'économie mondiale en juillet 2007 fait ressurgir des questions quant à l'indépendance de l'IASB et à son mode de fonctionnement. En France, certains accusent l'IASB de tenir des positions dogmatiques sur certains sujets, tels que celui de la juste valeur, et de négliger les recommandations de ses parties prenantes (Batsch, 2005 ; De Greling et Zancanaro, 2007), tandis que d'autres critiquent la trop grande influence des cabinets d'audit, tant sur le financement de l'IASB que sur le mode de pensée des membres du *Board*, dont la plupart ont une expérience au sein de l'un des Big Four (Colasse, 2004 ; Chiapello et Medjad, 2007).

L'objet de ce travail de recherche est d'apporter une contribution à la compréhension du processus de normalisation comptable par l'IASB. La multiplicité des projets menés par l'IASB rend difficile l'étude de ce processus dans sa globalité dans un temps limité. Nous avons donc choisi de nous intéresser au processus de normalisation comptable internationale à

travers un thème unique, la définition et la présentation du résultat comptable. Ce sujet a été retenu, d'une part car la détermination du résultat comptable est l'un des objectifs traditionnellement assignés à la comptabilité, et d'autre part car le projet de l'IASB relatif à la définition et à la présentation du résultat comptable, en cours depuis 2001, fait l'objet de fortes controverses entre le normalisateur et ses parties prenantes. Plus précisément, cette recherche vise en premier lieu à appréhender la position des parties prenantes au due *process* sur le concept de résultat global (*comprehensive income*) dont la publication est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009 (IAS 1), et en second lieu à analyser l'argumentation utilisée par l'IASB pour imposer cette approche du résultat comptable.

Cet article est organisé de la façon suivante. Dans une première partie nous retraçons l'histoire du concept de résultat dans le référentiel de l'IASB. Nous exposons ensuite le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette étude et posons nos hypothèses de recherche. La méthodologie de recherche mise en œuvre est décrite dans la troisième partie. Les principaux résultats obtenus sont présentés et discutés dans la quatrième partie.

1. L'histoire du concept de résultat dans le référentiel de l'IASB

Nombre de praticiens de la comptabilité voient dans le *comprehensive income*, dont la publication est requise à compter de 2009 par la norme IAS 1 révisée (septembre 2007) un concept de résultat totalement nouveau que le normalisateur chercherait à substituer au résultat net comptable habituellement utilisé¹. Ce concept de résultat trouve cependant son origine dans un débat apparu aux Etats-Unis à partir des années 1940. Sa mise en œuvre par l'IASB s'articule autour de quatre étapes majeures (*Annexe A*) : la période pré-IASB 1993-2001, une courte période de collaboration avec le normalisateur britannique (2002-2003), la première phase de collaboration avec le FASB qui se conclut par la publication de la norme IAS 1 révisée (2003-2007) et la deuxième phase de ce travail conjoint toujours en cours à fin 2009 (2007-2009).

1.1. Aux origines du *comprehensive income* : l'approche *all-inclusive* retenue par le normalisateur américain

Deux grands courants théoriques s'opposent quant à la définition du résultat comptable: le courant *all-inclusive income* et le courant *current operating income* (Le Manh, 2007). Le premier s'inscrit dans une approche actifs-passifs selon laquelle le résultat correspond à la

¹Selon IAS 1(§7), le *comprehensive income* correspond à la variation des capitaux propres résultant d'opérations autres que celles réalisées avec les actionnaires. Il est égal à la somme du résultat net et des *other comprehensive income* (OCI). Les OCI comprennent: les variations des écarts de réévaluation d'actifs corporels et incorporels (IAS 16), les pertes et les gains actuariels reconnus en application (IAS 19), les pertes et les gains liés à la conversion des états financiers libellés en devises (IAS 2), les pertes et les gains liés à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39), les pertes et les gains liés aux opérations de couverture de flux de trésorerie en application (IAS 39).

variation des capitaux propres, à l'exclusion de celle résultant des transactions avec les actionnaires. Le deuxième prône une définition restrictive du résultat qui n'inclut que les opérations normales et ordinaires de la période. Après avoir longtemps oscillé entre une approche actifs-passifs et une approche charges-produits, le normalisateur américain opte définitivement pour la première dans son cadre conceptuel (SFAC n°5, 1982). Dans la pratique, le résultat *all-inclusive* reste cependant purement conceptuel, puisque plusieurs normes publiées à compter de 1985 imposent ou autorisent la comptabilisation de certaines transactions directement en capitaux propres. Il faut attendre 1997 pour que la norme SFAS 130 impose la publication de ce résultat *all-inclusive* nommé «*comprehensive income*».

Le cadre conceptuel de l'IASB (1989) est nettement moins précis que celui du FASB sur la définition du concept de résultat. Celui-ci est simplement défini (§69) comme une mesure de la performance fréquemment utilisée et dont la détermination est liée à celle des revenus et des charges. Il est précisé (§81) que les réévaluations d'actifs et de passifs peuvent être ou ne pas être considérées comme des charges ou des produits selon l'approche de maintien du capital retenue. Le concept *comprehensive income* n'est jamais mentionné dans le cadre conceptuel. Ces imprécisions quant à la définition du résultat et au traitement des écarts de réévaluation s'inscrivent dans la stratégie de recherche de consensus utilisée par l'IASC-IASB à ses débuts. Tout comme aux Etats-Unis, la publication, à compter des années 1990, de normes établissant une distinction entre les transactions impactant le résultat net et celles impactant directement les capitaux propres commence à soulever des questions sur la définition et la présentation du résultat comptable.

1.1. L'émergence d'une volonté de refonte des états financiers (1993-2001)

Le normalisateur britannique (l'ASB) a été le premier à imposer la publication du résultat global. La norme FRS 3 de 1992 prévoit en effet la publication d'un *Profit and Loss Account* (compte de résultat) et d'un *Statement of total recognised gains and losses* (état du total des pertes et gains reconnus), consistant à ajouter au résultat net provenant du compte de résultat les autres produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres.

Après la publication de FRS 3, et alors que le FASB travaille sur la future norme SFAS 130, l'IASC s'engage dans une révision de sa norme IAS 1. Un second état de performance (*statement of non-owner movements in equity*) est alors envisagé dans l'*Exposure Draft* (ED) 53 (1996) publié par l'IASC afin de résoudre les problèmes posés par la comptabilisation des ajustements de juste valeur prévue par certaines normes (Camfferman et Zeff, 2007). Mais les critiques sont telles² que l'IASC préfère renoncer à imposer ce second état de performance dans sa norme IAS 1 révisée de 1997. Cependant, la délégation des analystes financiers à l'IASC continue à presser le normalisateur de mener une véritable étude sur la présentation de la performance (*Performance reporting*). Un groupe de travail, présidé par David Damant³, est constitué en Avril 1997. Le projet semble cependant rapidement s'enliser et est abandonné en 1998. Après la publication du deuxième rapport du G4+1⁴ en juillet 1999, l'IASC déclare

² Suite à la publication de l'ED 53, 75 répondants sur 100 se sont opposés à la publication d'un «*statement of non-owner movements in equity*» (Camfferman et Zeff, 2007, p 392).

³ David Damant a été le premier membre de la délégation des analystes financiers à assister aux réunions du Board de l'IASC (Camfferman et Zeff, 2007, p 73).

⁴ Groupe qui rassemblait les organismes de normalisation australien, néo-zélandais, canadien, américain, britannique et l'IASC, mais en tant que simple observateur. Il a été dissout en janvier 2001 en raison de l'entrée

son intention de démarrer un nouveau projet sur la présentation de la performance mais ne publie rien sur le sujet pendant la période 1999-2000. Ce projet est cependant inscrit à l'agenda du nouvel IASB dès avril 2001⁵.

1.2. Un projet conjoint ASB/IASB vite abandonné (2002-2003)

En décembre 2000, le normalisateur comptable britannique publie un ED de révision de sa norme FRS 3 (FRED 22) qui propose d'imposer la publication d'un seul état de performance, le *statement of financial performance*, présentant l'intégralité des pertes et gains comptabilisés sur la période, classés selon trois catégories : opérationnel, financement et autres gains et pertes. Le recyclage de pertes et gains entre ces trois catégories est par ailleurs interdit. La publication de FRED 22 suscite de nombreux commentaires, transmis en juillet 2001 à l'IASB. En janvier 2002, les deux *Boards* décident de mener un projet conjoint dont le point de départ sera FRED 22⁶.

A compter de janvier 2002, l'ASB et l'IASB mènent conjointement le projet « *Performance Reporting* ». Les *Boards* s'orientent alors vers un état de performance unique distinguant le résultat des opérations de l'exercice de celui provenant des ajustements dans la valeur des actifs et passifs. Préalablement à la publication d'un ED, des tests sont menés auprès d'une population de préparateurs et d'utilisateurs qui se révèlent peu concluants. Les participants au test refusent la disparition du résultat net au profit du seul *comprehensive income*, proposée par les deux *Boards*. Ces résultats incitent l'IASB et l'ASB à revoir leur projet, d'autant plus qu'il n'est pas suffisamment convergeant avec celui mené en parallèle par le FASB⁷.

1.3. La première étape du projet conjoint IASB/FASB: IAS 1 révisée (2003-2007)

En octobre 2002, le FASB et l'IASB s'engagent à faire converger leurs normes et à coordonner leurs programmes techniques (accords de Norwalk). Cette volonté de convergence, ajoutée à l'échec relatif des deux projets menés en parallèle par le FASB et l'IASB, contribue sans doute à les transformer en un seul projet conjoint. Un groupe de travail composé de préparateurs et utilisateurs d'états financiers est constitué afin d'aider les normalisateurs à identifier les enjeux du projet sur la performance et de proposer des

en activité de l'IASB. Le G4+1 a publié en 1998 un premier rapport visant à proposer des solutions communes au problème de la diversité des états financiers publiés par les sociétés cotées, suivi d'un deuxième rapport en juillet 2009. Les travaux du G4+1 ont été influencés par deux rapports antérieurs, celui de l'AIMR (Association for Investment and Research, ancêtre du CFA Institute) en 1993 et celui l'AICPA *Special Committee on Financial Reporting* publié en 1994.

⁵ Il fait partie de la catégorie « *Precedential Projects* », qui regroupe les projets en cours à l'IASB à la date de création de l'IASB.

⁶ FRED 22 ne donnera cependant jamais lieu à une révision de la norme FRS 3 au Royaume-Uni.

⁷ Moins de 5 ans après sa publication, la norme SFAS 130 ne semble pas satisfaire le normalisateur américain. D'une part, parce qu'elle laisse coexister deux concepts de résultat (*net income* et *comprehensive income*) sans préciser lequel doit être considéré comme l'indicateur essentiel de mesure de la performance, et d'autre part car elle offre trois choix de présentation pour le *comprehensive income* : un seul état de résultat global, un compte de résultat « classique » et un état de résultat global ou une présentation dans le tableau de variation des capitaux propres. Plusieurs études ont montré qu'une majorité d'entreprises américaines ont opté pour cette dernière possibilité (Campbell et al., (1999), Jordan et Clark (2002), Pandit et al. (2002)).

solutions. Il est également décidé en avril 2004 de séparer le projet en deux phases: la phase A, concernant la nature des états financiers à publier et la phase B, à échéance plus lointaine concernant les niveaux de désagrégation de l'information dans les états financiers. La phase A se traduit par la publication par l'IASB en mars 2006⁸ d'un ED de révision d'IAS 1 dont l'objectif essentiel est d'obtenir une convergence avec la norme SFAS 130 en imposant la publication du *comprehensive income*. L'ED prévoit deux options pour la publication du *comprehensive income* : un état de résultat global unique, ou un compte de résultat auquel s'ajoute un état de résultat global.

La norme IAS 1 révisée est publiée en septembre 2007 et inclut l'essentiel des modifications envisagées par l'ED.

1.4. La deuxième étape du projet conjoint (2007-2009)

En octobre 2008, après deux ans de travaux et de réflexions, l'IASB et le FASB publient chacun leur propre *Discussion Paper* (DP) sur la phase B du projet. Les deux documents sont quasiment similaires. Ils abordent trois thèmes principaux : les objectifs et les principes de la présentation des états financiers, les implications en découlant pour chaque état financier et le contenu de l'annexe. Le DP prévoit la publication d'un état de résultat global unique, dans lequel apparaîtraient obligatoirement deux niveaux de résultat: le résultat net (*net income*) comme sous-total et le *comprehensive income* en dernière ligne (*bottom line*). Cette proposition est sans surprise, le *Board* ayant explicitement annoncé sa préférence pour un état de performance unique dès la publication de l'ED de révision d'IAS 1. Ce DP devrait être suivie d'un ED et d'une nouvelle révision d'IAS 1 en 2011.

A l'issue de ce bref aperçu historique, il apparaît que la volonté du *Board* d'imposer la publication du *comprehensive income* n'est pas récente. Le DP d'octobre 2008 suggère cependant un assouplissement dans la position du *Board*, puisque la disparition du résultat net, un temps envisagé, ne semble plus à l'ordre du jour. Le *Board* reste cependant fermement attaché à la présentation d'un état de résultat global unique.

2. Le cadre d'analyse du processus de normalisation comptable

Les travaux sur le processus de normalisation comptable sont de nature assez diverses (Chantiri, 2000) et il est assez difficile d'en établir une typologie assez précise. Il nous semble cependant possible d'identifier deux grandes catégories de travaux. Une première catégorie s'intéresse aux comportements des différentes parties prenantes lors processus de normalisation comptable en analysant leur participation au *due process*. Ces recherches s'inscrivent pour la plupart dans deux cadres théoriques, celui de la théorie politico-contractuelle de Watts et Zimmermann (1978 ,1986) et/ou celui développé par Sutton (1984), selon lequel le comportement des participants au processus de normalisation comptable relève

⁸ A cette même date, le projet conjoint, auparavant intitulé « *Performance Reporting* » devient « *Financial Statements Presentation* ».

essentiellement d'une analyse coût-bénéfice (Dhaliwal, 1982, Deakin, 1989, Tandy et Wilburn, 1992, MacArthur et Groves, 1993, MacArthur, 1996,1999, Larson, 1997, Weetman et al., 1996, Tutticci et al., 1994, Larson et Brown, 2001, Georgiou et Robert, 2004, Jorissen et al., 2008). Ces travaux cherchent à identifier des caractéristiques communes des participants au *due process* ou à mettre en évidence les stratégies qu'ils utilisent pour se faire entendre du normalisateur comptable. Ils portent soit sur une norme (ou projet de norme) spécifique, pour laquelle les chercheurs analysent l'intégralité du *due process*, soit sur un échantillon représentatif de normes.

Une deuxième catégorie comprend des recherches qui visent plutôt à comprendre le fonctionnement des organismes de normalisation comptable en analysant leurs modes opératoires et leurs mutations organisationnelles (Johnson et Solomons, 1984, Hines, 1989, Brown et Feroz, 1992, Fogarty, 1992, Kenny et Larson, 1993, Colasse et Pochet, 2009). Plusieurs de ces recherches s'inscrivent dans le cadre de la théorie néo-institutionnelle.

Notre recherche se situe en quelque sorte à l'intersection de ces deux grands courants, puisqu'elle a vocation à analyser le processus de normalisation comptable du résultat, tant du point de vue des participants au *due process* que de celui du normalisateur comptable international.

2.1. La théorie politico-contractuelle de Watts et Zimmerman

Les fondements de la théorie politico-contractuelle développée par Watts et Zimmerman (1978, 1986) relèvent des théories de l'agence et de la réglementation. Selon la théorie de l'agence, la diffusion d'information comptable doit permettre la réduction de l'asymétrie informationnelle existant entre dirigeants et actionnaires/investisseurs. Ce postulat semble partagé par l'IASB. En effet, même si le référentiel IFRS ne mentionne pas explicitement la théorie de l'agence, la primauté accordée aux investisseurs, telle qu'elle apparaît dans le cadre conceptuel, ainsi que les contraintes de publication destinées à limiter le pouvoir discrétionnaire des managers semblent découler d'une acceptation implicite des principes de la théorie de l'agence. La publication du *comprehensive income* s'inscrirait alors dans cet objectif de réduction de l'asymétrie informationnelle. Le comportement de deux catégories d'acteurs lors du *due process* peut permettre de confirmer cette assertion. D'une part, les utilisateurs de comptes devraient s'exprimer en faveur du projet de l'IASB puisqu'il leur permet d'obtenir une information difficilement lisible auparavant. D'autre part, les préparateurs de comptes devraient plutôt s'exprimer contre la publication du *comprehensive income*. Ce résultat global prend en compte des éléments souvent considérés comme hors du contrôle de l'action des dirigeants. Il peut donc apparaître plus volatil et moins manipulable que le résultat net. Les dirigeants peuvent craindre de voir leur marge de manœuvre se réduire fortement s'il venait à remplacer le résultat net comme indicateur clé de la performance financière de l'entreprise, ce qui pourrait avoir un impact sur leur rémunération.

Nous formulons donc les deux hypothèses suivantes :

H₁ : les utilisateurs de comptes s'expriment en faveur de la publication du *comprehensive income* lors du *due process*.

H₂ : les préparateurs de comptes s'expriment contre la publication du *comprehensive income* lors du *due process*.

2.2. La théorie néo-institutionnelle

La théorie néo-institutionnelle (TNI), dont Meyer et Rowan (1977), puis DiMaggio et Powell (1983) sont considérés comme les fondateurs, relève du champ disciplinaire de la sociologie. Elle est mobilisée par des chercheurs en comptabilité depuis une vingtaine d'années. Elle postule que l'émergence et l'évolution des structures organisationnelles tiennent plus d'une quête de légitimité institutionnelle que d'une recherche d'efficacité. Les organisations n'adoptent pas des structures dans le seul but d'en retirer des bénéfices mais plutôt pour répondre à des attentes externes.

Meyer et Rowan (1977) expliquent comment émergent les règles institutionnelles adoptées progressivement par les organisations d'un même champ organisationnel, devenant ainsi de véritables mythes. L'adoption de ces règles permet aux organisations d'accroître leur légitimité, leurs ressources, et de maintenir une certaine stabilité.

DiMaggio et Powell (1983), poursuivant l'analyse du processus d'homogénéisation des organisations, mettent en évidence l'existence d'un isomorphisme institutionnel qui peut être coercitif, mimétique ou institutionnel.

La TNI semble donc un cadre théorique adéquat pour l'analyse d'un organisme de normalisation comptable mû par d'autres objectifs que la recherche de bénéfices

Hines (1989), montre ainsi que l'objectif essentiel d'un projet de cadre conceptuel relève plutôt d'une stratégie de légitimation de l'organisme normalisateur et de la profession comptable souvent à l'origine de ces projets, que d'une volonté réelle d'améliorer le processus d'élaboration des normes sur le plan technique. Fogarty (1992) propose une analyse du mode opératoire du FASB sous l'angle de la TNI. Il montre comment interviennent les mécanismes isomorphiques décrits par DiMaggio et Powell (1991) dans le choix de la structure organisationnelle du FASB et dans son mode opératoire. Colasse et Pochet (2009) analysent les dernières mutations structurelles du normalisateur comptable français et mettent en évidence un mécanisme d'isomorphisme mimétique auquel s'ajoute un phénomène de « dépendance du sentier »⁹. Kenny et Larson (1993) attribuent la modification du *due process* de l'IASC à la fin des années 1980 à un mécanisme d'isomorphisme mimétique. En adoptant un *due process* proche de celui du FASB, l'IASC cherche à accroître une légitimité encore faible au regard de celle de son homologue américain. La recherche d'une légitimité institutionnelle accrue apparaît ainsi être un élément essentiel pour comprendre les mutations organisationnelles et les actions d'un organisme de normalisation comptable.

⁹ Le phénomène de « dépendance du sentier » est un concept clé du néo-institutionnalisme historique selon lequel les choix effectués par un Etat en matière de politique publique résultent d'un environnement essentiellement hérité du passé. Selon Colasse et Pochet (2009), ce phénomène est à l'origine de la suspicion que manifeste le législateur français à l'égard des organisations professionnelles qui a conduit à refuser un dispositif de normalisation qui serait fortement influencé par la profession comptable.

Selon les propres termes de l'IASB/IASCF, sa mission consiste à élaborer des normes de haute qualité destinées à la production d'états financiers pertinents pour les utilisateurs. La pertinence apparaît donc comme l'une des critères essentiels que cherche à atteindre le normalisateur lorsqu'il développe une norme. Or, certaines critiques, notamment en France, s'élèvent quant au respect de cet engagement et accusent le normalisateur de souvent privilégier une approche conceptuelle au détriment des besoins des parties prenantes. Batsch (2005) écrit ainsi à propos de la révision de la norme IAS 1 : « *La relativisation, sinon la dilution, du compte de résultat procède plus d'une démarche systématique et dogmatique que de la requête des grands investisseurs et utilisateurs* ». L'histoire du *comprehensive income* présentée précédemment suggère effectivement un véritable acharnement du normalisateur à imposer ce concept de résultat comptable.

La remise en question de sa légitimité en tant que normalisateur international est une constante dans l'histoire de l'IASB. Les évolutions de sa structure organisationnelle et de son mode de fonctionnement peuvent être interprétées comme le résultat d'un isomorphisme institutionnel à caractère essentiellement mimétique.

Dans le cas particulier du processus de normalisation du résultat comptable, le comportement de l'IASB peut être alors envisagé sous l'angle néo-institutionnel : en imposant le *comprehensive income* comme mesure clé de la performance financière, l'IASB vise-t-il à remplir sa mission ou à accroître sa légitimité institutionnelle ?

Si l'IASB agit dans le cadre de sa mission lors du processus de normalisation du résultat comptable, le *comprehensive income* est imposé car il est plus pertinent pour les utilisateurs que le traditionnel résultat net. A l'inverse, si l'IASB cherche à accroître sa légitimité institutionnelle, le *comprehensive income* est imposé au nom de la cohérence des états financiers et du référentiel comptable. L'absence de cohérence du référentiel comptable ouvre la voie aux critiques et peut être préjudiciable au normalisateur (Hines, 1989). La revue de la littérature sur le concept de résultat comptable montre que l'ensemble des écrits académiques sur le sujet s'articule autour des concepts de pertinence et de cohérence (Le Manh, 2007)¹⁰. Dans son analyse des délibérations de l'IASB sur la période 2002-2003, Walton (2009) constate que le terme « cohérence » (*constitency*) est très fréquemment utilisé par les membres du Board (195 fois sur cette période, le terme « besoin des utilisateurs » étant cité 129 fois). La cohérence semble donc être un enjeu essentiel pour le normalisateur.

Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

H₃ : les arguments utilisés par l'IASB pour justifier sa volonté d'imposer le *comprehensive income* comme indicateur de la performance financière relèvent essentiellement de la cohérence.

¹⁰ Nous retenons comme définition de la « pertinence » celle donnée par l'IASB et le FASB dans leur ED de révision du cadre conceptuel (QC § 3). Une information est considérée comme pertinente lorsqu'elle est susceptible d'intervenir dans le processus de décision de l'utilisateur. Nous entendons par « cohérence » du concept de résultat, la liaison logique entre le concept de résultat et l'ensemble du référentiel IFRS.

3. La méthodologie de la recherche

Notre travail de recherche est axé sur le *due process* de l'IASB dans le cas particulier de la normalisation du résultat comptable.

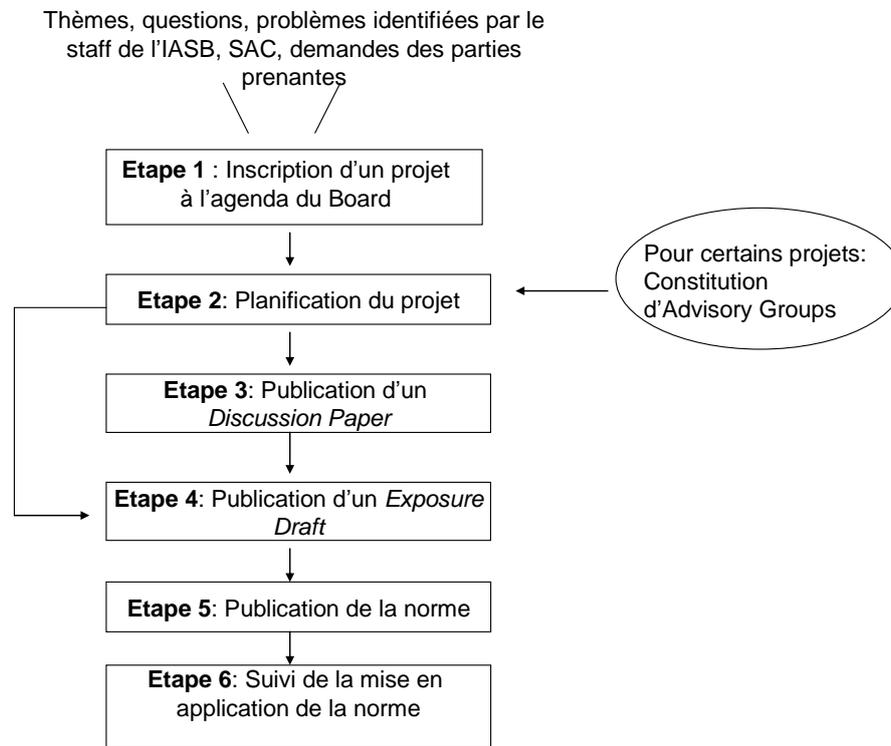
3.1. Le due process de l'IASB

Le *due process* est un processus de consultation formelle permettant aux différentes parties intéressées de prendre part à la normalisation comptable. Selon Colasse (2007a, p 63) «*le due process est une façon d'organiser et de pacifier le lobbying et les jeux de pouvoir qui entourent la normalisation du modèle comptable*». Il est un élément essentiel du fonctionnement des organismes de normalisation anglo-saxons. Il est en effet censé assurer une légitimité politique à un processus d'élaboration des normes comptables qui bénéficie d'abord d'une légitimité technocratique. (Hoarau et Teller, 2007). Le *due process* de l'IASB comprend six étapes (**figure 1**), et les *trustees* de l'IASCF sont chargés de vérifier qu'elles sont effectivement respectées.

Les parties prenantes ont la possibilité d'intervenir lors de différentes phases du *due process* (Jorissen et al., 2008) :

- a) en tant que membre du SAC
- b) en tant que membre d'un « *Advisory Group* »
- c) en envoyant une lettre de commentaire suite à la publication d'un DP
- d) en envoyant une lettre de commentaire suite à la publication d'un ED
- e) en participant aux tables rondes publiques organisées par l'IASB
- f) en participant aux *field tests*
- g) en adressant une requête à l'IFRIC.

Figure 1. Le due process de l'IASB



Dans cette recherche, la participation des parties prenantes est appréhendée en analysant les réponses reçues par l'IASB suite à la publication de l'ED de révision de la norme IAS 1 (étape 4).

3.2. La collecte des données

Nos hypothèses de recherche sont testées à partir de documents écrits disponibles sur le site de l'IASB.

Deux types de documents ont été utilisés :

1) Les 129 réponses (*comment letters*) reçues par l'IASB suite à la publication de l'exposé-sondage de révision d'IAS 1 en mars 2006 (*Exposure Draft of proposed Amendments to IAS 1 Presentation of financial Statements, A revised Presentation*).

2) La synthèse des réunions du *Board (updates)* mentionnant la publication du *comprehensive income*, l'*exposure- draft* de mars 2006, la norme IAS 1 révisée publiée en septembre 2007 et le *Discussion Paper* intitulé *Preliminary Views on Financial Statement Presentation* publié en octobre 2008.

L'utilisation des seules données publiques écrites pose certes plusieurs limites à l'analyse d'un processus de normalisation.

Une première limite tient à l'utilisation des réponses à l'ED pour appréhender le comportement de *lobbying* des différentes parties prenantes, préparateurs de comptes, utilisateurs et auditeurs. Sutton (1984) affirme ainsi que ces parties prenantes utilisent à la fois des méthodes directes et indirectes pour faire pression sur le normalisateur comptable. La réponse à un ED constitue une méthode directe formelle. Il peut exister des méthodes directes et indirectes informelles, telles que des contacts privilégiés avec le normalisateur, ou le *lobbying* exercé sur des instances supérieures comme la SEC ou le Congrès dans le contexte américain. Dans la pratique, il s'avère très difficile d'appréhender le comportement des parties prenantes dans son ensemble. Le *lobbying* informel est en effet impossible à identifier, sauf à en être observateur direct. Au delà des difficultés d'ordre pratique qui rendent complexe la perception des mécanismes de *lobbying* informel, l'analyse des écrits formels constituent selon nous un terrain d'analyse déjà très riche.

L'utilisation des seules publications de l'IASB pour appréhender la nature des arguments mis en avant pour imposer le *comprehensive income* constitue une seconde limite. L'interview de membres du Board pourrait être envisagée en complément de notre travail. Il semble cependant difficile d'obtenir la position individuelle d'un membre du Board sur un projet en cours, en dehors de toute conférence publique.

3.3. L'analyse des données

L'approche utilisée pour analyser des réponses reçues à l'ED et la synthèse des travaux du Board et du JIG s'inscrit dans une démarche générale d'analyse de contenu qui cherche à déterminer le sens des termes et consiste à identifier des thèmes ou catégories puis à codifier les données. Cette méthode a été fréquemment utilisée dans les études fondées sur l'analyse des réponses à des ED ou DP émis par les normalisateurs comptables (Tutticci et al., 1994 ; MacArthur, 1988; Weetman et al., 1996). L'utilisation d'un logiciel d'analyse textuelle ne nous a pas semblé particulièrement adaptée à notre démarche de recherche puisque notre analyse est effectuée à partir de documents relativement homogènes, ayant trait à des thèmes communs, et consiste à identifier des avis et des arguments.

3.3.1. L'analyse des comment letters

L'objectif de cette analyse est d'une part, d'identifier les différentes catégories de répondants à l'ED, et d'autre part de déterminer leur position sur la publication du *comprehensive income* telle qu'elle est envisagée par l'IASB.

Une première lecture des 125 *comment letters* exploitables¹¹ a permis de mettre en évidence les huit catégories suivantes : (1) normalisateurs comptables, (2) cabinets comptables, (3) associations professionnelles comptables, (4) entreprises industrielles et commerciales, (5) banques et compagnies d'assurance, (6) régulateurs boursiers, (7) utilisateurs et (8) divers.

¹¹ Quatre lettres ont été éliminées (n°26,90, 108 et 122) car elles se sont avérées inexploitables : réponses confuses ou erronées (réponses à d'autres appels à commentaires de l'IASB).

La catégorie « Entreprises industrielles et commerciales » (4) comprend des entreprises et des associations professionnelles liées au secteur. Il en est de même pour le groupe « Banques et compagnies d'assurance » (5). Nous avons considéré ce dernier groupe comme faisant partie des préparateurs de comptes, mais nous l'avons dissocié des entreprises industrielles et commerciales, à l'instar d'autres études (Jorissen et al., 2008, Tandy et Wilburn, 1992). On peut en effet penser que la publication du *comprehensive income* présente plus d'enjeux pour les banques et compagnies d'assurance que pour les autres préparateurs, la comptabilisation d'éléments directement en capitaux propres (en *other comprehensive income*) étant à priori plus importante dans l'activité banque-assurance (IAS 39).

La deuxième étape de notre étude consiste à déterminer comment se positionnent les participants au *due process* sur le projet de publication du *comprehensive income*. Nous avons donc procédé à un codage des réponses posées dans l'ED, consistant à attribuer à chaque question-réponse un « OUI », « NON » ou « NSP ». L'ED pose huit questions posées (dont une se décomposant en 4 sous questions) dans l'ED, mais seules les réponses aux cinq questions liées à la publication du *comprehensive income* ont été codées :

Q1b : Etes vous d'accord pour que le compte de résultat soit dorénavant dénommé « état des produits et charges comptabilisés (*statement of recognised income and expense*) ?

Q3 : Etes- vous d'accord pour que les variations des capitaux propres autres que celles liées aux transactions avec les actionnaires soit nommés produits et charges comptabilisés , « *Recognised income and expense* » ?

Q4 : Acceptez-vous que les variations de capitaux propres autres que celles réalisées avec les actionnaires soient présentées dans un document distinct de l'état de variation des capitaux propres ?

Q5 : Acceptez-vous que les entités (entreprises) aient le choix de présenter les produits et charges comptabilisés dans un ou deux états ?

Q6 : L'ED requiert la présentation des reclassements liés à chaque composante des autres produits et charges comptabilisés (OCI). Acceptez-vous cette proposition ? Si non pourquoi ?

La formulation des questions appelle plusieurs commentaires. L'ensemble des questions aborde des problèmes de présentation de certaines informations financières dans les états financiers qui peuvent sembler de prime abord sans grands enjeux. Cependant, certaines questions posent, sans le dire explicitement, le problème de la définition du résultat comptable.

Les questions n°1b et n°3 proposent des changements de terminologie non obligatoires qui peuvent sembler anodins. La question n°1b suscite cependant des interrogations. Sous couvert d'un simple changement de terminologie facultatif, il est implicitement demandé aux participants de se prononcer pour ou contre un état de performance unique, intitulé « *Statement of recognised income and expense* » intégrant l'ensemble des charges et produits comptabilisés dans l'actuel compte de résultat ou en capitaux propres. Une réponse positive pourra être interprétée plutôt comme une prise de position en faveur d'un état de résultat global unique que comme une simple acceptation d'un nouveau terme. A l'inverse, une réponse négative peut suggérer une opposition au concept de *comprehensive income* comme indicateur essentiel de la performance financière.

La **question n°4** pose le problème de la présentation distincte des variations de capitaux propres liées aux transactions avec des tiers (non actionnaires). Elle est donc liée au problème

de la publication du résultat global mais ne nous apparaît pas comme une question à fort enjeu. En effet une réponse positive ne signifie pas pour autant une adhésion à la refonte du concept de résultat. En posant cette question, peu sujette à controverse, il semble que le *Board* cherche à conduire implicitement les répondants à accepter le concept de résultat global.

La question n°5 nous semble essentielle car elle aborde le changement majeur proposé par l'ED. Le répondant n'est pas incité à se prononcer en faveur ou contre la publication du *comprehensive income* qui est supposée acquise, mais sur la façon de le présenter dans les états financiers. Le *Board* envisage deux options de présentation, résultat d'un compromis obtenu lors des discussions qui se sont tenues avec les groupes de travail antérieurement à la publication de l'ED. Dans les *Basis for conclusions*, le *Board* confirme cependant sa préférence pour un état de résultat unique faisant apparaître toutes les variations des capitaux propres ne résultant pas de transactions avec les actionnaires (BC 12).

Il est ensuite précisé (BC 15) que de nombreuses parties prenantes ont montré une forte opposition à un état de résultat global unique. Les opposants soulignent d'abord qu'un état unique entraînerait une focalisation injustifiée sur la dernière ligne (« *bottom line* »). Ils considèrent ensuite qu'imposer un état unique à ce stade du projet est prématuré, les composantes de cet état n'ayant pas encore été clairement définies. Le *Board* répond aux critiques en autorisant la présentation de deux états de performance.

La question d'un état de performance unique a été fortement discutée au sein du *Board* lui-même. Parmi les cinq membres ayant voté contre la publication de l'ED, quatre justifient leur position par un refus de la possibilité de présenter deux états de performance (AV3 à AV7 de l'ED, cf 4.3). Le *Board* a donc choisi le compromis tout en marquant sa volonté d'imposer progressivement un état de performance unique. Le DP publié en septembre 2008 relatif à la phase B rappelle à ce sujet que la possibilité de publier deux états de performance a permis aux préparateurs et aux utilisateurs de se familiariser avec le concept de *comprehensive income* mais que le temps est venu d'imposer un seul état de performance (§3.30, p61).

La formalisation de la question n°5 est donc ambiguë, ce qui rend parfois difficile l'interprétation des réponses. Une réponse positive peut revêtir deux significations différentes :

- 1) le répondant accepte la publication du *comprehensive income* mais considère qu'à ce stade du projet, les entreprises doivent pouvoir choisir entre plusieurs formats de publication ;
- 2) le répondant souhaite la publication de deux états de performance car il tient à ce que le résultat net reste l'indicateur privilégié de la mesure du résultat.

De même, une réponse négative peut avoir deux significations opposées :

- 1) le répondant souhaite qu'un état de performance unique soit imposé et s'exprime ainsi en faveur du *comprehensive income* ;
- 2) le répondant refuse le choix proposé car il souhaite que soit imposée la publication de deux états de performance ou que les *other comprehensive income* soient présentés dans le tableau de variation des capitaux propres ; il considère donc que le résultat net doit rester l'indicateur essentiel de mesure de la performance financière.

Ces ambiguïtés¹² ont rendu le codage des réponses à la question n° 5 plus complexe que celui des autres questions. Dans un premier temps, nous avons effectué un codage simple des réponses à partir des formulations explicites des participants, les réponses de type « *I agree* » étant considérées comme positives et celles de type « *I do not agree* » comme négatives. Ce codage n'a pas permis pas d'obtenir la position des répondants sur le projet explicite du *Board* d'imposer la publication d'un état de performance unique à plus long terme. Un deuxième codage a donc été réalisé à partir d'une analyse du sens des arguments développés par les répondants. Le tableau 1 met en évidence les différentes situations rencontrées et les divergences entre le premier et le deuxième codage. Pour la suite de notre analyse, seul le deuxième codage réalisé (« codage attribué ») est pris en compte.

Tableau 1
Codage de la question n°5

Avis explicite (1)	Type d'arguments invoqués	Codage attribué
Contre	Il faut imposer 2 états de performance, ou laisser la possibilité de présenter les OCI dans le tableau de variation des capitaux propres (option de SFAS 130) car : - les préparateurs et utilisateurs sont habitués au compte de résultat, le résultat net est indicateur important - le <i>comprehensive income</i> n'est pas un indicateur de performance adapté	NON
Contre	- absence de fondements conceptuels à la justification d'un ou deux états de performance - imposer un nouvel état de performance est prématuré (il faut attendre le segment B) puisque des questions essentielles n'ont pas été résolues (définitions de certains termes, tels que celui de performance par exemple) - laisser 2 options n'est pas cohérent avec objectifs du <i>Board</i> (réduction des options), absence de convergence avec US GAAP.	NON
Contre	Il faut imposer un état de résultat unique	OUI
Pour	Il faut conserver la possibilité de présenter 2 états de performance car le résultat net est un concept (indicateur important) pour les utilisateurs	NON
Pour	La divulgation des composantes du <i>comprehensive income</i> permet d'accroître la transparence et la compréhension des états financiers.	OUI
Pour	A ce stade du projet, il est cohérent de laisser le choix entre deux états de performance.	NSP

(1) De type « *I agree/ I do not agree* ». Les réponses sans avis explicites (lettres ne comportant pas de réponses à la question n°5) ont été codées « NSP ».

La question n°6 évoque le problème du recyclage en résultat d'éléments auparavant comptabilisés directement en capitaux propres. A terme, il est évident que le *Board* envisage de supprimer le recyclage. La disparition effective du résultat net au profit d'une « *bottom line* » unique correspondant au résultat global rendrait en effet caduc le processus de recyclage. L'objectif de cette question n'est pas d'obtenir l'avis des répondants (pour ou contre le recyclage) puisque le maintien du concept de résultat net implique celui du

¹² Ces ambiguïtés sont d'ailleurs soulignées par les quatre membres du *Board* ayant refusé de voter en faveur de la norme IAS 1. Ils remarquent en effet, que la plupart des répondants à l'ED proposant la publication de deux états de performance utilisent des arguments surprenants. Selon ces membres du *Board*, les répondants qui acceptent la proposition de deux états de performance sont en fait opposés à certains éléments essentiels de l'ED.

processus de recyclage, au moins à court terme. Il s'agit simplement d'obtenir l'accord des répondants sur la publication d'informations supplémentaires relatives aux éléments recyclés. Jusqu'à présent, aucune information n'était communiquée concernant l'existence dans le résultat d'opérations ayant déjà impacté les capitaux propres au cours d'exercices antérieurs, c'est à dire avant leur réalisation effective. Le *Board* souhaite donc que les utilisateurs des états financiers comprennent que l'impact de ces transactions a déjà été pris en compte antérieurement. Cette proposition constitue vraisemblablement une étape intermédiaire avant que soit envisagée la suppression définitive du recyclage. Il semble cependant que les répondants ont pu mal interpréter cette question et penser qu'on leur demandait un avis sur le processus du recyclage en général. En répondant « oui » à cette question ils se positionnent clairement en faveur du maintien du recyclage. Là encore, l'interprétation des réponses est rendue difficile par une formulation ambiguë de la question.

3.3.2. L'analyse des publications de l'IASB

Nous avons ensuite procédé à une analyse des documents écrits émis par l'IASB et relatifs au projet « *Performance Reporting* » sur la période novembre 2003-mars 2009. Ces documents sont constitués des compte-rendus des réunions mensuelles de l'IASB (*updates*), de l'ED de révision d'IAS 1, de la norme révisée IAS 1 et du DP d'octobre 2008.

Une première étape a consisté en la recherche d'occurrences des termes en lien avec les concepts de pertinence et de cohérence. Nous avons identifié cinq termes en lien avec les concepts de pertinence et de cohérence :

- *relevance/relevant* et *useful/usefulness* , pour le concept de pertinence ;
- *consistant/constitency*, *cohesiveness/cohesive* et *conceptual/conceptually* pour le concept de cohérence. Le terme « *cohesiveness* »¹³ est utilisé par le normalisateur lorsqu'il fait référence à la cohérence entre les différents états financiers¹⁴. Un état de performance unique avec pour dernière ligne le *comprehensive income* permet ainsi d'obtenir une cohésion avec le bilan, les deux états financiers s'articulant ainsi parfaitement. Le terme « *conceptual* » est souvent utilisé par le *Board* lorsqu'il fait référence à l'absence de fondements à la différenciation entre composantes du résultat net et composantes des OCI.

La recherche de ces termes a été effectuée sur l'intégralité de l'ED, de la norme IAS 1 révisée et du DP, y compris dans les parties « *Basis for conclusion* » et « *Dissent opinions* ». Pour ce qui concerne les *updates*, nous avons dans un premier temps identifié ceux pour lesquels le sommaire précisait que le projet nous intéressant¹⁵ avait été abordé dans cette réunion du

¹³ La traduction littérale de « *cohesiv* » est cohésif, défini ainsi par le dictionnaire Nouveau Petit Robert : « qui joint, unit, ressert ». Nous proposons de traduire « *cohesiveness* » par « cohésion ».

¹⁴ «A cohesive financial picture means that the relationship between items across financial statements is clear and that an entity's financial statements complement each other as much as possible. Financial statements that are consistent with the cohesiveness objective would display data in a way that clearly associates related information across the statements so that the information is understandable. The cohesiveness objective responds to the existing lack of consistency in the way information is presented in an entity's financial statements». Discussion Paper (October 2008) § 2.6

¹⁵ Différentes dénominations suivantes sont utilisées dans les *updates*, en fonction de la date à laquelle s'est tenue la réunion du « *Board* » : *Performance Reporting*, *Reporting Comprehensive Income*, *Financial Statement Presentation*.

Board. Ensuite, la recherche des termes a été effectuée sur les parties des *updates*, uniquement sur les parties concernant ce projet.

Cette analyse statistique n'étant pas suffisante pour appréhender pleinement la nature des arguments avancés par le Board, elle a été complétée par une analyse de contenu qualitative. Cette deuxième étape de notre analyse de l'argumentaire du *Board* a d'abord consisté à reprendre l'ensemble des occurrences identifiées précédemment pour déterminer si les termes cités se rapportent effectivement au *comprehensive income*. En effet, l'ED, la norme révisée IAS 1 et le DP concernant la présentation des états financiers et pas seulement celle de l'état de performance, il apparaissait vraisemblable qu'une partie des cas que nous avons recensés ne fût pas directement liés au *comprehensive income*. Seules 33 occurrences, sur un total de 278, ont ainsi été conservées¹⁶, puis classées selon que les termes étaient utilisés par le *Board* lui-même ou par les membres du *Board* ayant voté contre la publication de l'ED ou de la norme révisée IAS 1 (« *Dissent opinions* »). Afin d'affiner cette analyse de l'argumentaire de l'IASB, nous avons regroupé par catégories les différents arguments utilisés par le *Board* et dans les « *Dissent opinions* ».

4. Les résultats

4.1. Répartition des répondants par catégories

Le tableau 2 présente la répartition des *comment letters* par catégorie de répondants.

Tableau 2
Répartition des répondants par catégorie

Catégories	Composition	Nombre de réponses	%
Catégorie 1	Normalisateurs (★)	20	16%
Catégorie 2	Cabinets comptables	10	8%
Catégorie 3	Associations professionnelles comptables	24	19,2%
Catégorie 4	Entreprises industrielles et commerciales (★★)	36	28,8%
Catégorie 5	Banques et Cies d'assurance (★★★)	17	13,6%
Catégorie 6	Régulateurs boursiers	2	1,6%
Catégorie 7	Utilisateurs	6	4,8%
Catégorie 8	Divers (★★★★)	10	8%
Total		125	100%

(★) dont l'EFRAG que nous avons considéré comme un normalisateur compte tenu de son rôle au sein du processus d'adoption des normes IFRS par l'Union Européenne. Les autres répondants sont tous des normalisateurs nationaux.

(★★) dont 22 entreprises et 14 associations représentant des entreprises ou des managers des directions comptables et financières.

(★★★) dont 11 établissements bancaires et compagnies d'assurance et 6 associations professionnelles.

(★★★★) Cette catégorie regroupe essentiellement des individuels, des représentants du monde académique, des organisations gouvernementale (par ex le Trésor Néo-Zélandais)

¹⁶ Le détail des 278 occurrences est présenté en annexe B

Conformément aux résultats des études antérieures, les préparateurs de comptes (constitués des entreprises industrielles et commerciales et des banques et assurances) constituent le premier groupe de répondants (42,40% des répondants), tandis que la participation des utilisateurs est très faible. La forte implication des préparateurs de comptes est conforme au postulat de la théorie politico-contractuelle selon laquelle ces derniers sont d'autant plus incités à répondre aux organismes normalisateurs que la norme envisagée est susceptible d'avoir un impact sur la richesse des dirigeants. La faible implication des utilisateurs est conforme au postulat de Sutton (1984) selon lequel les utilisateurs ne s'opposent pas en général à un projet prévoyant la divulgation d'informations supplémentaires à condition qu'elles n'entraînent pas de coût supplémentaire pour eux. Les principaux changements introduits par l'ED de révision d'IAS 1 concernent la mesure du résultat et sa présentation. Il ne s'agit pas de divulguer de nouvelles informations mais de les présenter différemment. Les différentes composantes du *comprehensive income* sont en effet déjà disponibles dans les états financiers, dans le compte de résultat et dans le tableau de variation des capitaux propres. Il semble donc cohérent que les préparateurs de comptes se sentent plus concernés que les utilisateurs par cet ED.

4.2. Analyse des réponses aux questions posées dans l'ED

Le tableau 3 présente la répartition des réponses aux cinq questions de l'ED pour chacune des huit catégories. La part des répondants acceptant l'ensemble des propositions du Board sur le *comprehensive income* est légèrement plus élevée que celle des opposant mais cette situation cache des disparités importantes entre les différentes questions d'une part, et entre les répondants d'autre part.

4.2.1. Synthèse des réponses aux différentes questions

Les questions n°4 et n°6 obtiennent une forte adhésion des participants. Ces résultats sont cependant à interpréter avec précaution. La présentation distincte des variations de capitaux propres imputables aux tiers non actionnaires (Q4) est largement admise, ce qui ne signifie pas néanmoins que les répondants acceptent qu'ils soient présentés au sein d'un état de performance. Nous avons déjà évoqué les difficultés d'interprétation des réponses à la question n°6, conséquence d'une formulation ambiguë. Une forte adhésion peut, selon nous, être interprétée comme une prise de position en faveur du recyclage alors même que le *Board* envisage à terme la disparition du recyclage. Les quelques réponses positives étayées d'arguments suggèrent en effet que les répondants n'envisagent pas l'abandon du recyclage.

Les questions n°3 et n°1b obtiennent des résultats assez différents mais peuvent être analysées conjointement. Les changements de terminologie proposés dans les deux questions sont cohérents entre eux. La question n°3 propose de nommer les variations des capitaux propres liées aux transactions réalisées avec les tiers non actionnaires « *other recognised income and expense* », tandis que la question n°1b envisage une nouvelle terminologie pour le compte de résultat, « *Statement of recognised income and expense* ».

La terminologie proposée par la question n°3 est refusée par 50,40% des répondants, alors que celle envisagée par la question n°1b est refusée par 71,20%. Cet écart tend à montrer qu'en

répondant négativement à la question n°1b, une partie des répondants s'opposent plutôt à l'idée d'un état de performance unique qu'à celle d'un changement de terminologie.

Enfin, une majorité de répondants est opposée à l'idée d'un état de résultat global unique (Q5) envisagée à moyen terme par *le Board*.

4.2.2. Disparités entre les différentes catégories de répondants

Les préparateurs de comptes, constitué des catégories « Entreprises industrielles et commerciales » et « Banque/assurance » s'opposent le plus fortement aux propositions du *Board*. Ils rejettent les propositions des questions n° 1b, n°3 et n°5. Les questions n° 1b et n°5 obtiennent un taux de réponses négatives très élevé (83,33% et 86,11%) pour le groupe des entreprises du secteur non financier. Elles marquent ainsi très nettement leur opposition au souhait du *Board* d'imposer à terme un état de performance unique. La proposition de la question n°3 est contestée dans une moindre mesure (58,33%) tandis que celle de la question n°4 est acceptée. Les entreprises répondantes ne sont pas opposées à la publication du *comprehensive income* et de ses composants mais refusent de façon virulente la disparition du compte de résultat sous sa forme actuelle et celle du résultat net. La forte adhésion à la question n°6 est conforme à celle constatée pour l'ensemble des répondants et déjà expliquée.

Le comportement des banques et compagnies d'assurance est proche de celui des entreprises industrielles et commerciales. Elles sont cependant moins opposées aux propositions de la question n° 5, contrairement à ce que nous avons envisagé. Les questions n°1b et n°3 sont en revanche plus fortement rejetées, témoignant d'une volonté de ne pas modifier une terminologie existante bien ancrée.

Les utilisateurs rejettent fortement les propositions des questions n° 1b et n°3. La moitié d'entre eux ne se prononce pas sur la question n°5, ce qui ne permet pas d'appréhender leur position sur la publication du *comprehensive income* dans un état de performance unique. Ils apparaissent donc essentiellement préoccupés par les changements de terminologie envisagés par le *Board*.

Les normalisateurs nationaux, les cabinets comptables et les associations professionnelles acceptent la plupart des propositions du *Board*. La question n°5 recueille cependant un nombre important de réponses indécises pour ces trois groupes.

Enfin, les régulateurs boursiers constituent le groupe le plus favorable aux propositions du *Board*, mais la faiblesse de cette population rend toute conclusion difficile.

Cette analyse *des comment letters* révèle que les préparateurs de compte sont opposés à la publication du *comprehensive income* dans un état de performance unique. Notre hypothèse H1 est donc validée. Cette analyse ne nous permet pas, en revanche de valider ou d'infirmer notre hypothèse H2, d'une part parce que les utilisateurs sont trop peu nombreux à répondre à l'ED, et d'autre part car leur position sur la publication du *comprehensive income* n'est pas suffisamment tranchée.

Tableau 3
Répartition des réponses par catégories de répondants

Questions	Q1b			Q3			Q4		
	NON	NSP	OUI	NON	NSP	OUI	NON	NSP	OUI
Catégorie de répondants									
Normalisateurs	55,00%	25,00%	20,00%	40,00%	20,00%	40,00%	0,00%	15,00%	85,00%
Cabinets comptables	50,00%	40,00%	10,00%	40,00%	20,00%	40,00%	10,00%	20,00%	70,00%
Associations professionnelles comptables	62,50%	8,33%	29,17%	33,33%	8,33%	58,33%	0,00%	12,50%	87,50%
Entreprises industrielles et commerciales	83,33%	11,11%	5,56%	58,33%	27,78%	13,89%	13,89%	30,56%	55,56%
Banques / Assurance	94,12%	0,00%	5,88%	70,59%	23,53%	5,88%	23,53%	5,88%	70,59%
Régulateurs boursiers	50,00%	0,00%	50,00%	50,00%	0,00%	50,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Utilisateurs	83,33%	16,67%	0,00%	83,33%	16,67%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Divers	60,00%	10,00%	30,00%	40,00%	0,00%	60,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Total	71,20%	13,60%	15,20%	50,40%	18,40%	31,20%	8,00%	16,00%	76,00%

Questions	Q5			Q6			Moyenne des 5 questions		
	NON	NSP	OUI	NON	NSP	OUI	NON	NSP	OUI
Catégories de répondants									
Normalisateurs	35,00%	35,00%	30,00%	5,00%	10,00%	85,00%	27,00%	21,00%	52,00%
Cabinets comptables	45,45%	36,36%	18,18%	0,00%	30,00%	70,00%	29,41%	29,41%	41,18%
Associations professionnelles comptables	34,78%	39,13%	26,09%	4,17%	16,67%	79,17%	26,89%	16,81%	56,30%
Entreprises industrielles et commerciales	86,11%	11,11%	2,78%	5,56%	22,22%	72,22%	49,44%	20,56%	30,00%
Banques / Assurance	58,82%	29,41%	11,76%	0,00%	11,76%	88,24%	49,41%	14,12%	36,47%
Régulateurs boursiers	50,00%	0,00%	50,00%	0,00%	0,00%	100,00%	30,00%	0,00%	70,00%
Utilisateurs	33,33%	50,00%	16,67%	16,67%	0,00%	83,33%	43,33%	16,67%	40,00%
Divers	60,00%	0,00%	40,00%	10,00%	20,00%	70,00%	34,00%	6,00%	60,00%
Total	56,00%	25,60%	18,40%	4,80%	16,80%	78,40%	38,08%	18,08%	43,84%

4.3. Analyse des documents publiés par l'IASB

A la lecture du tableau 4, il apparaît que l'IASB utilise majoritairement des arguments fondés sur la cohérence. Cette justification par la cohérence est encore plus forte chez les membres du *Board* ayant refusé de voter en faveur de la publication de l'ED ou de la norme révisée IAS 1 (*Dissent opinions*).

Tableau 4
Fréquences d'utilisation des termes relatifs à la cohérence et à la pertinence sur le thème du *comprehensive income*

Position majoritaire du <i>Board</i>		<i>Dissent opinions</i>	
Cohérence	Pertinence	Cohérence	Pertinence
14 (56%)	11 (44%)	7 (87,5%)	1 (12,5%)

Afin d'affiner notre analyse de l'argumentaire de l'IASB, nous avons regroupé les différents arguments utilisés par le *Board* et les *Dissent opinions*. Pour ce qui concerne la position majoritaire du *Board*, nous avons identifié quatre types d'argument fondés sur la cohérence, et trois types d'argument axés sur la pertinence pour les utilisateurs, présentés dans le tableau 5. L'analyse des « *Dissent opinions* » a mis en évidence deux types d'arguments conceptuels et un argument unique lié à la pertinence (tableau 6).

Tableau 5
Nature des arguments utilisés par l'IASB dans ses publications

Type d'argument utilisé par l'IASB	Fréquences
A. Consistency/cohesiveness	
<ul style="list-style-type: none"> • A1: la terminologie proposée par le <i>Board</i> (<i>statement of recognized gains and losses</i>) est cohérente. 	1
<ul style="list-style-type: none"> • A2: état de performance unique justifié par l'absence de justifications conceptuelles à la distinction entre composantes du résultat net et composantes des OCI. 	3
<ul style="list-style-type: none"> • A3: le projet de présentation d'un état de performance unique est cohérent avec les autres normes du référentiel. 	2
<ul style="list-style-type: none"> • A4: le projet de présentation d'un état de performance unique permet de respecter l'objectif de cohérence des états financiers entre eux. 	8
TOTAL	14
B. Relevance/Usefulness	
<ul style="list-style-type: none"> • B1: l'objectif du projet "<i>financial statements presentation</i>" est d'accroître l'utilité des états financiers pour les utilisateurs. 	8
<ul style="list-style-type: none"> • B2: il est utile de présenter toutes les variations des capitaux propres (à l'exclusion de celles résultant des transactions avec les actionnaires) dans un état unique. 	2
<ul style="list-style-type: none"> • B3: les recherches académiques confirment qu'un état de performance unique est plus utile pour les utilisateurs 	1
TOTAL	11

Tableau 6
Nature des arguments utilisés par les membres du Board opposés à l'ED et/ou à la révision de la norme IAS 1.

Type d'argument utilisé par les membres du Board opposés au projet (Dissent opinions)	Fréquences
C. Cohérence/cohésion	
<ul style="list-style-type: none"> • C1: la terminologie proposé par le <i>Board</i> est incohérente avec l'objectif du <i>Board</i> d'utiliser un langage simple et compréhensible dans ses normes. 	1
<ul style="list-style-type: none"> • C2: la présentation de deux états de performance ne repose sur aucune base conceptuelle car rien ne permet de distinguer les composantes du résultat net des OCI ; il est donc incohérent de laisser cette option aux préparateurs. 	6
TOTAL	7
D. Utilité/pertinence	
<ul style="list-style-type: none"> • D1: les utilisateurs demandent la publication d'un état de performance unique. 	1
TOTAL	1

Ces deux tableaux appellent plusieurs commentaires. Parmi les quatre arguments conceptuels utilisés par le *Board*, deux reviennent plus fréquemment : la cohésion (*cohesiveness*) des états financiers entre eux et l'absence de fondements à une distinction entre les éléments qui sont inclus dans le résultat net et ceux qui n'y sont pas.

Cette absence de bases conceptuelles constitue l'argument essentiel du *Board* pour justifier la publication du *comprehensive income*, alors que la pertinence de cet indicateur pour les utilisateurs est peu citée. Certes, l'utilité du projet « *financial statements presentation* » est citée à huit reprises, mais l'intérêt spécifique du *comprehensive income* pour les utilisateurs est très peu mis en avant. Il est intéressant de noter que le *Board* se réfère à la littérature pour justifier la présentation d'un état de performance unique¹⁷, mais n'évoque à aucun moment les résultats controversés des études empiriques qui tentent de mettre en évidence la pertinence du *comprehensive income*. L'absence de fondements conceptuels constitue aussi l'argument essentiel des quatre membres du *Board* opposés à la publication de l'ED et de la norme révisée. Il refusent en effet le compromis accepté par les autres membres du *Board*¹⁸, au seul motif que rien ne permet d'établir une distinction entre résultat net et OCI.

L'autre argument conceptuel fréquemment utilisé par le *Board*, la cohésion des états financiers entre eux, est annoncé comme l'un des trois objectifs essentiels de la présentation des états financiers dans le DP d'octobre 2008¹⁹. Selon le *Board*, cette cohésion doit permettre d'obtenir une information financière plus facilement compréhensible pour les utilisateurs. Cet objectif de cohésion, qui justifie la publication d'un état de performance unique avec pour dernière ligne le *comprehensive income*, est donc justifié par une amélioration, supposée, de la compréhension des états financiers. En revanche, aucun argument n'étaye cette assertion selon laquelle une cohésion parfaite entre le bilan et l'état de performance répondra mieux aux besoins des utilisateurs que ne le font les états financiers au format actuel.

Notre hypothèse H₃ selon laquelle les arguments utilisés par l'IASB pour justifier sa volonté d'imposer le *comprehensive income* comme indicateur de la performance financière relèvent essentiellement de la cohérence, est donc validée.

Conclusion

L'objet de cet article était d'apporter une contribution à la compréhension du processus de normalisation comptable par l'IASB, à travers un thème controversé, la définition et la présentation du résultat comptable. Les travaux, encore peu nombreux, menés sur le processus de normalisation comptable internationale portent essentiellement sur la participation des différentes parties prenantes au *due process* de l'IASB (Jorissen et al., 2008, Bo et al, 2008). Cette recherche permet d'abord d'appréhender la position exprimée par ces parties prenantes lors du *due process* relatif à la première phase du projet de l'IASB. Conformément aux postulats de la théorie politico-contractuelle, les préparateurs de comptes s'opposent à la publication du *comprehensive income* dans un état de performance unique. En revanche, l'hypothèse d'une prise de position des utilisateurs en faveur du *comprehensive income* n'a

¹⁷ Le DP (§3.31) fait référence aux travaux de Hirst et Hopkins (1998) et à ceux de Maines et McDaniel (2000).

¹⁸ C'est à dire la possibilité de présenter un état de performance unique ou deux états.

¹⁹ L'objectif de « *cohesiveness* » est cité le premier. Les deux autres objectifs sont :

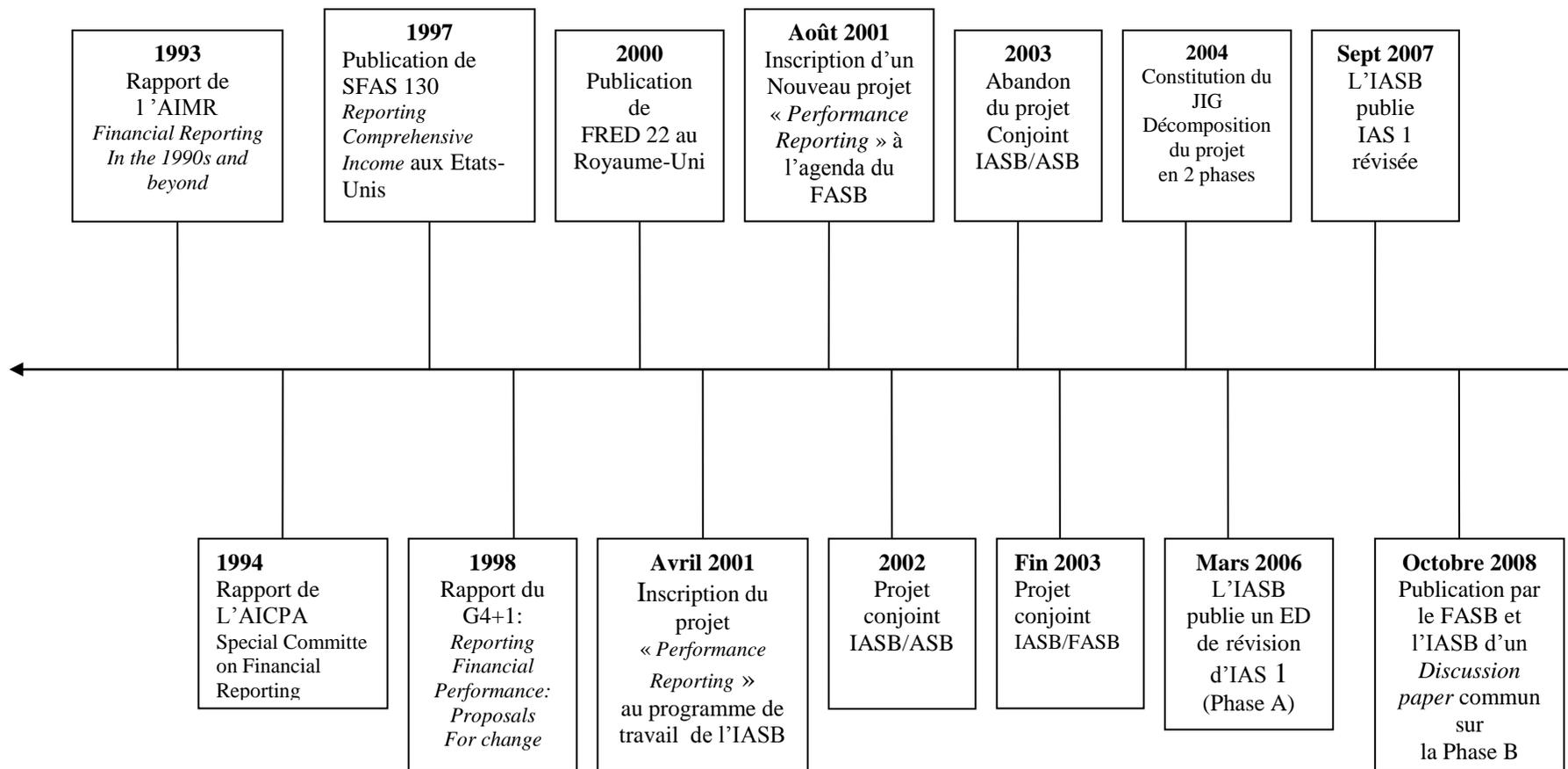
- fournir une information désagrégée, de manière à ce qu'elle soit utile aux investisseurs pour établir des prévisions de *casflows* ;
- aider les utilisateurs à évaluer la liquidité de l'entité et sa flexibilité financière.

(DP § 2.4)

pas pu être validée. En effet, les utilisateurs, qui constituent le deuxième groupe de répondants le moins représenté (après les régulateurs boursiers) ne s'expriment pas clairement en faveur ou contre la publication du *comprehensive income*.

Nous montrons ensuite que la théorie néo-institutionnelle fournit un cadre explicatif du comportement de l'IASB dans le processus de normalisation du résultat comptable. Alors que la mission attribuée à l'IASB est la production de normes destinées à l'élaboration d'états financiers pertinents pour les utilisateurs, l'analyse des écrits publiés par le normalisateur révèle en effet que les arguments qu'il utilise pour justifier la publication du *comprehensive income* dans un état de performance unique relèvent essentiellement de la cohérence de son référentiel comptable. Cette recherche de cohérence semble s'inscrire dans une quête de légitimité institutionnelle.

Annexe A : chronologie du projet « Performance Reporting » au sein de l'IASB



Annexe B : Fréquences d'utilisation des termes relatifs à la cohérence et à la pertinence dans les documents publiés par l'IASB sur la période novembre 2003-mars 2009.

	Relevance/ Relevant	Useful/ usefulness	Consistent/ consistency	Cohesiveness/ cohesive	Conceptual/ conceptually
Update novembre 03	0	0	0	0	0
Update mars 04	0	0	0	0	0
Update avril 04	0	0	0	0	0
Update Avril 05	0	0	0	0	0
Update mai 05	0	0	0	0	0
Update juin 05	0	1	0	0	0
Update octobre 05	0	0	1	0	0
Update novembre 05	0	0	0	0	1
Update janvier 06	0	0	1	0	0
Update mars 06	0	0	1	1	0
ED1 (mars 2006)	22	13	11	0	5
Update juillet 06	0	0	1	1	0
Update septembre 06	2	1	0	0	0
Update décembre 06	0	1	1	0	0
Upadte janvier 07	1	0	0	0	0
Update février 07	0	0	0	0	0
Update mars 07	0	0	2	2	0
Update mai 07	1	0	0	0	0
Update juin 07	0	1	0	0	0
Upadte septembre 07	0	0	0	0	0
IAS 1 révisée (sept 2007)	25	13	4	0	4
Update novembre 07	1	0	0	0	1
Update mars 08	0	0	0	0	0
Update juin 08	0	1	0	0	0
Upadte juillet 08	0	0	0	0	0
DP octobre 2008	17	65	45	36	3
Update mars 09	0	0	0	0	0
TOTAUX	65	93	66	40	14
Fréquence en %	23,4%	33,4%	23,8%	14,4%	5%

Bibliographie

- BATSCH L., (2005), "Le *Comprehensive Income*: vers la "Full fair value", CEREG, Cahiers de recherche n° 2005-06, Université Dauphine, 15 pages.
- BO D., DUFOUR D., BOISSELIER P., (2008), "Processus de normalisation et jeu d'acteurs: une lecture critique du due process", 29ème congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Cergy Pontoise.
- BROWN L.D., FERROZ E.H., (1992), "Does the FASB listen to corporations?", *Journal of Business Finance & Accounting* 19 (5): 715-731.
- CAMFFERMAN K., ZEFF S., 2007, *Financial reporting and global capital markets- A history of the International Accounting Standards Committee, 1973-2000* Oxford University Press, 676 pages.
- CAMPBELL L., CRAWFORD D., FRANZ D.R., (1999), "How companies are complying with the comprehensive income disclosure requirements", *The Ohio CPA Journal*, January-March: 13-20.
- CHANTIRI R., (2000), Contribution à l'analyse des processus d'élaboration des normes comptables : une étude comparée des processus français et britannique. Doctorat en sciences de gestion, Paris. Université Paris Dauphine.
- CHIAPELLO E., MEDJAD K., (2007), "Les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005", *Sociologie du travail* 49 : 46-64.
- COLASSE B., (2004), "Normes comptables : l'Union européenne sous influence", *Sociétal*, 46 :35-38.
- COLASSE B., (2006), "La logique théorique qui mène l'IASB au *comprehensive income*", Communication lors de la conférence du CEREG, Paris Dauphine, 24 mars 2006.
- COLASSE B., POCHE C., (2009), "De la genèse du nouveau CNC (2007): un cas d'isomorphisme institutionnel?", *Comptabilité-Contrôle-Audit* 15 (2) : 7-36.
- De GRELING J., ZANCANARO G. (2007), "Présentation des états financiers en IFRS : la fin annoncée du compte de résultat", *Conférence IMA France*, 4 avril 2007.
- DEAKIN E.B., (1989), "Rational Economic Behavior and *Lobbying* on Accounting Issues: Evidence from the Oil and Gas Industry", *The Accounting Review*, Vol. LXIV (1): 137-151.
- DHALIWAL D., (1982), "Some Economic Determinants of Management *Lobbying* for alternative methods of accounting: evidence from the interests costs issue", *Journal of Business Finance & Accounting* 9(2): 255-264.
- DIMAGGIO P.W., POWELL W.W., (1983), "The Iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organisational fields", *American Sociology Review* 48 (2):147-160.
- FOGARTY T.J., (1992), "Financial Accounting Standard Setting as an institutionalized action field: constraints, opportunities and dilemmas", *Journal of Accounting and Public Policy* 11:331-355.
- GEORGIU G., ROBERTS C., (2004), "Corporate *lobbying* in the UK: an analysis of attitudes towards the ASB's 1995 deferred taxation proposals", *The British Accounting Review* 36: 441-453.
- HINES R.D., (1989), "Financial Accounting Knowledge Conceptual Framework Projects and the Social Construction of the Accounting Profession", *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 2(2): 72-92.
- HIRST D.E., HOPKINS P.E., (1998), "Comprehensive Income Reporting and Analysts' Valuation Judgements", *Journal of Accounting Research* 36 (supplement): 47-75.
- JOHNSON S.B., SOLOMONS D., (1984), "Institutional Legitimacy and the FASB", *Journal of Accounting and Public Policy* 3:165-183.

- JORDAN C.E., CLARK S.J., (2002), "Comprehensive income: how is it being reported and what are its effects", *The Journal of Applied Business Research* 18 (2).
- JORISSEN et al (2008), "A Longitudinal analysis of constituents parties participation in the due process of international accounting standard setting: a comparative study over the period 1995-2007", 31st Annual Congress of the European Accounting Association Congress, Rotterdam.
- KENNY S.Y., LARSON R.K., (1993), "*Lobbying* behaviour and the development of international accounting standards. The case of the IASC's joint venture project", *European Accounting Review*, 3: 531-554.
- LARSON R.K., (1997), "Corporate *Lobbying* of the International Accounting Standards Committee", *Journal of International Financial Management and Accounting* 8 (3):175-203.
- LARSON R.K, BROWN K.L, (2001), "Lobbying of the International Accounting Standards Committee: the case of construction contracts", *Advances in International Accounting* 14: 47-73.
- LE MANH A., (2007), " Quelle performance doit mesurer la comptabilité? Premiers éléments problématiques à la lumière d'une revue de la littérature", 28^{ème} congrès de l'Association Francophone de Comptabilité , Poitiers.
- MACARTHUR J.B., (1988), "An Analysis of the content of corporate submissions on proposed accounting standards in the UK", *Accounting and Business Research* 18: 213-226.
- MACARTHUR J.B., 1996, "An investigation into the influence of cultural factors in the International Lobbying of the International Accounting Standards Committee: the case of E32, Comparability of Financial Statements", *The International Journal of Accounting* 31(2):213-237.
- MACARTHUR J.B.,1999, " The impact of cultural factors on the lobbying of the international accounting standards committee on E32, Comparability of Financial Statements: an extension of MacArthur to accounting members bodies, *Journal of international accounting, auditing and taxation* 8 (2):315-335.
- MACARTHUR J.B., GROVES R.E.V., (1993), "An empirical investigation into the impact of profit sharing schemes of executives on the content of corporate submissions on proposed accounting standards", *Journal of Business Finance & Accounting* 20 (5): 623-638.
- MAINES L.A., MACDANIEL L.S., (2000), "Effects of Comprehensive Income Characteristics on Nonprofessional Investors' Judgements: The Role of Financial Statement Presentation Format", *The Accounting Review* 75 (2): 179-207.
- MEYER J.W., ROWAN B., (1977), "Institutionalized Organisations: Formal Structure as Myth and Ceremony", *The American Journal of Sociology* 83: 333-363.
- PANDIT G.M., RUBENFIELD A., PHILLIPS J.J., (2006), "Current Nasdaq Corporation Methods of Reporting Comprehensive Income", *Mid-American Journal of Business* 21(1): 13-19.
- TANDY P.R, WILBURN N.L., (1992), "Constituent Participation in standard-setting: the FASB's first 100 statements", *Accounting Horizons*, June: 47-58.
- TUTTICCI I, DUNSTAN K., HOLMES S., (1994), "Respondent *Lobbying* in the Australian Accounting Standard-setting Process: ED 49", *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 7 (2):86-104.
- WALTON P. (2009), "Les délibérations de l'IASB en 2002 et 2003 : une analyse statistique " Comptabilité-Contrôle-Audit 15 (1) : 35-54.
- WATTS R.L., ZIMMERMAN J.L., (1978), "Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards", *The Accounting Review* 53 (1): 112-134.
- WATTS R.L., ZIMMERMAN J.L., (1986), *Positive accounting theory*, Prentice Hall.

WEETMAN P., DAVIE E.S, COLLINS W., (1996), "*Lobbying on accounting issues. Preparer/user imbalance in the case of the Operating and Financial review*", *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 9 (1): 59-76.